
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 26 Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Monsieur ESTIVALS représenté par Monsieur FRANCHI
Monsieur WAUTIER représenté par Monsieur GEOFFROY

ABSENT EXCUSE :

Monsieur DESCOTE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Michèle BOURSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- * approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019,
- 1. prend acte, par 27 voix pour et 1 abstention, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2020,
- 2. approuve, à l'unanimité, le principe d'engagement d'un programme pluriannuel d'investissement pour la réhabilitation complète de la toiture de l'école de Seudre et décide d'ouvrir un budget de 250 000 € en 2020 pour permettre le recrutement des bureaux d'étude et le lancement du programme de travaux,
- 3. accepte, par 24 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, l'implantation d'une canalisation souterraine ENEDIS et la pose de deux bornes de branchement afin d'alimenter l'antenne relais mobile Orange qui va être installée sur la parcelle A 1543 – Le Grand Marais – Voie des Tourterelles,
- 4. accepte, à l'unanimité, l'offre du SDEER d'un montant de 1 997,28 € H.T. pour le remplacement d'un candélabre vétuste boulevard Pasteur ; la part communale étant de 998,64 €,
- 5. décide, par 23 voix pour, 1 contre et 4 abstentions, de verser à l'association Mini-Plumes une subvention de fonctionnement de 56 000 €,

- 6. décide d'attribuer, par 26 voix pour, 1 contre et 1 abstention, une subvention exceptionnelle de 1 400 € au Comité de Jumelage sur l'exercice 2020,
- 7. modifie, à l'unanimité, la convention de location de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1^{er} février 2020,
- 8. décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs de la commune,
- 9. *Informations diverses* :
 - Implantation d'une borne pour la défense incendie route de Saintes
 - Reprise du dossier de révision du PLU de la commune par la société ID.DE VILLE de Bordeaux pour un montant de 24 450 € T.T.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.



Saujon, le 27 janvier 2020
Le Maire,


P. FERCHAUD